

COMITE REGIONAL OCCITANIE

COMMISSION COMPETITIONS

Compte rendu de la réunion des 20 et 21 Janvier 2017 à Lézignan (11)

Membres :

MM. Pages Jean Marie (CD 11), Nogaret Marc (CD 12), Marcon Gilbert (CD 30), Ricard Francis (CD 31), Rigaud Jean Paul (CD 34), Gramond Christian (CD 46), Fabie Jean Marie (CD 48), Rosas Raphaël (CD 66), Clément Franck (CD 82).

M. Franck Clément est remplacé par M. Gilles Enjalbert (CD 12).

M. Christian Gramond, retenu par des obsèques, sera présent à 14 heures.

M. Alain Valero, Président du Comité Régional Occitanie, et Mme Marie Madeleine Clamens, Vice-Présidente, accueillent les participants.

Répondant au souhait de Mme Clamens, les participants acceptent que Francis Ricard dirige les débats.

Les travaux commencent à 9 heures 30.

L'objectif de cette réunion est d'élaborer un projet du règlement intérieur du championnat régional des clubs région Occitanie.

Marc Nogaret demande, si le timing nous le permet, d'y ajouter un projet de règlement de nos championnats régionaux (ex championnats de Ligue).

1 Etat des lieux des CRC existants en Midi Pyrénées et Languedoc Roussillon

Un tableau comparatif est rempli :

- Modalités existantes

	Midi Pyrénées	Languedoc Roussillon
Open	Oui	Oui
Féminines	Oui	Oui
Vétérans	Oui	Oui
JP	Oui	Oui
Jeunes	Oui	Oui

Les 2 commissions territoriales organisent déjà tous les types de championnat de clubs.

- Structures actuelles

	Midi Pyrénées	Languedoc Roussillon
Open divisions	2	1
Open nb équipes	36	16
Féminines divisions	1	1
Féminines nb équipes	20	16
Vétérans	8	16
JP	8	8
Jeunes	8	5

Nous avons donc une différence de structures, surtout en CRC open avec un nombre différent de divisions.

- Pratiques d'organisation

	Midi Pyrénées	Languedoc Roussillon
Liaisons avec CNC	Oui	Oui

Liaisons avec CDC	Oui	Oui
Phase finale	Oui	Oui
Matches de barrage (montées et descentes)	Oui	Non
Calendrier	Octobre à mi-Novembre	mi-octobre à mi-novembre
Nombre de journées	6	3
Aide financière aux clubs	Oui	Non

Cet état comparatif des pratiques étant réalisé, un projet commun peut être envisagé.

2 Projets possibles

- Championnat unique du Comité Régional Occitanie
- Championnats séparés (chaque commission territoriale) sans phase finale régionale
- Championnats séparés (chaque commission territoriale) avec phase finale régionale

Un débat s'engage sur le projet à retenir. Après une ample discussion, la commission choisit de proposer un championnat unique du Comité Régional.

Ces championnats auraient comme structure :

- CRC Open : 2 divisions à 32 clubs chacune réparties en 4 groupes géographiques
- CRC Féminin : 1 division unique à 32 clubs réparties en 4 groupes géographiques
- CRC Vétérans : une phase finale
- CRC Jeu Provençal : une phase finale
- CRC Jeunes : projet à étudier par l'ETR

3 Projet du CRC Open 2019

- **3.1 Répartition initiale des clubs par commission territoriale et par division**
 - o Plusieurs choix sont possibles
 - Nombre de départements
 - Nombre de licenciés
 - Nombre de clubs

Département	CT	Licences	Clubs	Licences	Clubs	Licences	Clubs
11	LR	5003	127	27626	536	44.7%	41.0%
30	LR	6594	125				
34	LR	10232	189				
48	LR	1204	19				
66	LR	4593	76				
9	MP	2752	44	34146	770	55.3%	59.0%
12	MP	4209	101				
31	MP	12058	243				
32	MP	3121	85				
46	MP	2379	64				
65	MP	1681	40				
81	MP	4451	103				
82	MP	3495	90				
		61772	1306	61772	1306		

Pour une division à 32 clubs, les répartitions suivantes sont possibles :

Base de 32 clubs			
	Nb de Départements	Nb de Licences	Nb de Clubs
Languedoc Roussillon	12	14	13
Midi Pyrénées	20	18	19
	32	32	32

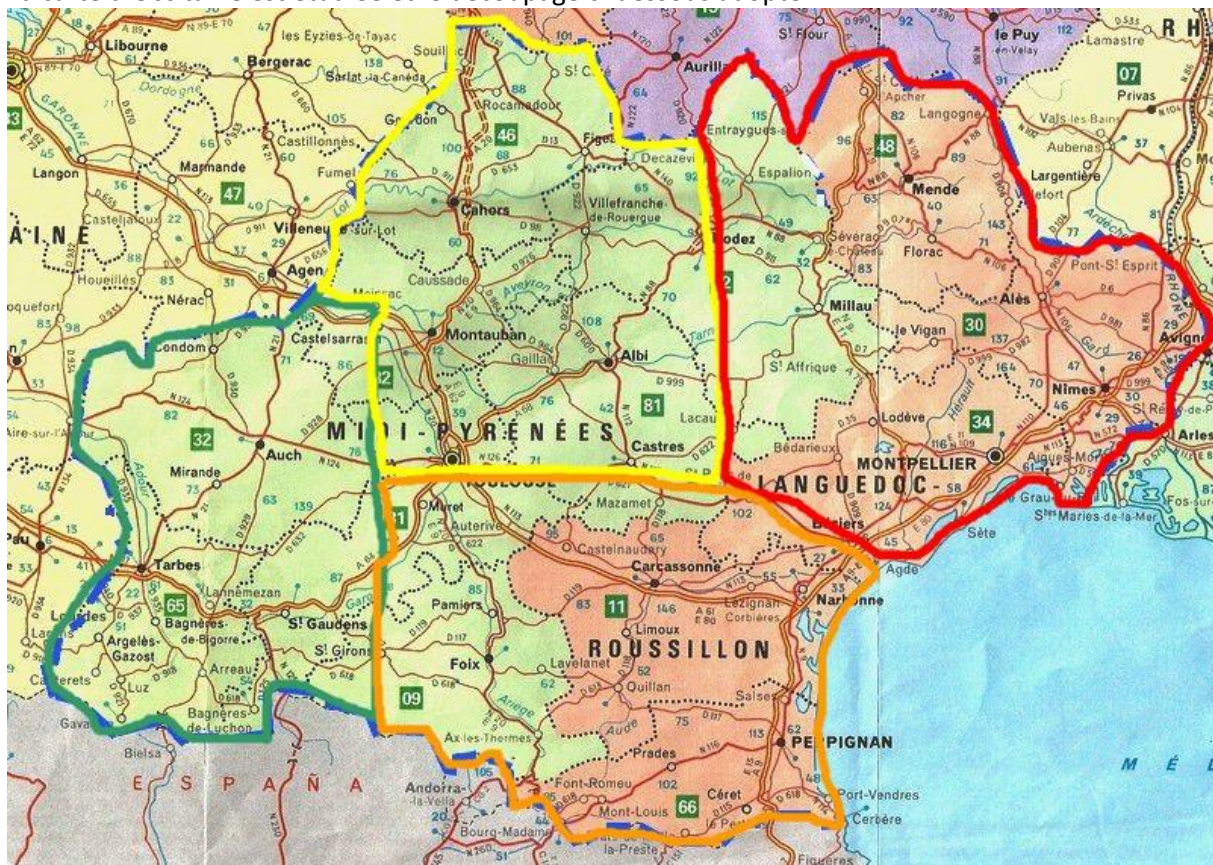
La commission propose d'adopter une répartition basée sur le nombre de licenciés par commission territoriale soit :

- 14 clubs pour Languedoc Roussillon
- 18 clubs pour Midi-Pyrénées

Cette répartition servira de base à la mise en place du CRC Open en 2019, mais elle évoluera obligatoirement en fonction des montées et descentes de divisions au fil des ans.

- **3.2 Définition des zones géographiques pour composer les 4 groupes par division**

La carte d'Occitanie est étudiée et le découpage ci-dessous adopté.



Bien évidemment, ce découpage n'est que théorique, il servira de base, mais selon les clubs présents, on sera obligatoirement amené à déplacer des clubs d'une zone à l'autre par proximité. Le but unique est de limiter des déplacements trop lointains.

- **3.3 Déroulement de la compétition**

- Phase de groupes
 - 4 journées (3 à 2 matches et 1 à un match)
 - De mi-septembre à fin octobre selon un calendrier établi chaque année
- Phase finale

- 8 équipes (2 par groupe) en CRC 1 sur un week-end (mi-novembre) avec ¼ de finale le samedi après-midi opposant un premier de groupe et un second de groupe (par tirage au sort) sans opposer deux clubs appartenant au même groupe, ½ finales et finale le dimanche.
 - 4 équipes (1 par groupe) en CRC 2, ½ finales et finale le dimanche
- **3.4 Montées et descentes**
- Les clubs descendants de CNC3 ou ne renouvelant pas leur inscription en CNC (toutes divisions confondues) seront intégrés au CRC 1
 - 13 clubs, champions départementaux (en CDC 1) de chaque département accéderont au CRC 2
 - Des tableaux, envisageant tous les cas de figure, seront publiés avant le début de la compétition. Par exemple :

Un seul club descend de CNC et 2 clubs montent en CNC 3

CRC 1				CRC 2			
2019				2019			
Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4	Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4
Monte en CNC3	Maintien en CRC 1	Monte en CNC3		Monte en CRC 1			
				Maintien en CRC 2			
Descend en CRC 2					Descend en CDC		

CRC 1				CRC 2			
2020				2020			
Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4	Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4
Descend de CNC							
				Monte en CRC 2			

- **3.5 Comité de pilotage**
- Il sera composé de tous les membres de cette commission

- Gilles Enjalbert, remplaçant Franck Clément, est intégré à la commission qui comportera ainsi 10 membres
 - Francis Ricard est proposé comme responsable de cette commission
 - Une équipe restreinte, pour régler les cas d'urgence, est composée de Francis Ricard, Christian Gramond et Gilbert Marcon.
- **3.6 Aide financière aux clubs**
Le modèle existant en Midi-Pyrénées qui consiste à apporter une aide financière aux clubs participants et versée en fin de saison est adoptée par la commission :
- Indemnité de déplacement pour 2 voitures selon le barème « Via Michelin » pour une voiture familiale à essence sur le trajet le plus rapide sur le trajet aller-retour entre le lieu de la compétition et la ville du club
 - Forfait de restauration de 90,00 € par équipe
- Le coût moyen estimé par équipe sur la phase de groupes est 700,00 €, soit un budget de 44800€ pour cette phase de groupes.
Pour la phase finale, le coût est estimé à 1700€.
Soit un budget total de 46500€ pour le CRC Open
Le financement appliqué en Midi-Pyrénées (1,30€ par licencié) à charge de chaque comité est proposé en le passant à 1,50€ par licence, ce qui ferait :
- 1,50€ par licence pour chaque comité de la commission territoriale Languedoc Roussillon
 - 0,20€ par licence (complément) pour chaque comité de la commission territoriale Midi-Pyrénées

4 Projet du CRC Féminin 2019

- **3.1 Répartition initiale des clubs par commission territoriale**

La commission propose d'adopter le même mode de répartition que pour le CRC Open soit :

- 14 clubs pour Languedoc Roussillon
- 18 clubs pour Midi-Pyrénées

Cette répartition servira de base à la mise en place du CRC Féminin en 2019, mais elle évoluera obligatoirement en fonction des montées et descentes au fil des ans.

- **4.2 Définition des zones géographiques pour composer les 4 groupes**

On propose le même découpage géographique.

- **4.3 Déroulement de la compétition**

- Phase de groupes
 - 4 journées (3 à 2 matches et 1 à un match)
 - De mi-septembre à fin octobre selon un calendrier établi chaque année
- Phase finale
 - 8 équipes (2 par groupe) sur un week-end (mi-novembre) avec ¼ de finale le samedi après-midi opposant un premier de groupe et un second de groupe (par tirage au sort) sans opposer deux clubs appartenant au même groupe, ½ finales et finale le dimanche.

- **4.4 Montées et descentes**

- Les clubs descendants de CNCF ou ne renouvelant pas leur inscription en CNCF seront intégrés au CRC F
- 13 clubs, champions départementaux (en CDC F) de chaque département accéderont au CRC F
- Des tableaux, envisageant tous les cas de figure, seront publiés avant le début de la compétition.

- **4.5 Comité de pilotage**

- Identique à celui du CRC Open
- **4.6 Aide financière aux clubs**
Un système identique à celui proposé au CRC Open est mis en place, si ce n'est que le forfait de restauration serait de 70,00 € par équipe
Le coût moyen estimé par équipe sur la phase de groupes est 600,00 €, soit un budget de 19200€ pour cette phase de groupes.
Pour la phase finale, le coût est estimé à 1500€.
Soit un budget total de 20700€ pour le CRC Féminin

5 Règlements intérieurs

- **5.1 Règlement intérieur du CRC Open**
Il se base, bien sûr, sur le règlement officiel du CNC Open
Il figure en annexe
- **5.2 Règlement intérieur du CRC Féminin**
Il figure en annexe

Pour cette journée du samedi, les travaux s'arrêtent à 20 heures 30.

Reprise des travaux le dimanche à 8 heures 30.

6 Projet de CRC Vétérans

- **6.1 Constitution**
 - Ce championnat ne comprendra qu'une phase finale réunissant 16 clubs :
 - 13 clubs respectivement champions de leur CDC vétérans respectif
 - 3 clubs participants à la finale du CNC vétérans en 2018
 - Pour les années suivantes, ces trois clubs seront ceux classés aux 3 premières places du CRC vétérans de la saison précédente.
 - Ces 16 équipes seront réparties en 4 groupes sur le principe des zones géographiques établi.
- **6.2 Déroulement de la compétition**
 - 1° Phase en groupes de 4
 - 2 journées (1° à 1 match et 2° à deux matches)
 - De mi-septembre à fin septembre selon un calendrier établi chaque année
 - 2° Phase à élimination directe
 - 8 équipes (2 par groupe) sur un week-end (mi-octobre) avec ¼ de finale le samedi après-midi opposant un premier de groupe et un second de groupe (par tirage au sort) sans opposer deux clubs appartenant au même groupe, ½ finales et finale le dimanche.
- **6.3 Comité de pilotage**
 - Identique à celui du CRC Open
 - Une équipe restreinte, pour régler les cas d'urgence, est composée de Christian Gramond, Marc Nogaret et Jean Marie Fabie.
- **6.4 Aide financière aux clubs**
Un système identique à celui proposé au CRC Open est mis en place.
Le coût moyen estimé par équipe sur la phase de groupes est 300,00 €, soit un budget de 4800€ pour cette phase de groupes.
Pour la phase finale, le coût est estimé à 1700€.

Soit un budget total de 6500€ pour le CRC Vétérans

7 Projet de CRC Jeu Provençal

- **6.1 Constitution**
- Ce championnat ne comprendra qu'une phase finale réunissant 32 clubs. Etant donné l'implantation très différente du Jeu Provençal dans nos comités départementaux, la commission propose la répartition suivante :
 - o CD 09 : 2 CD 11 : 2 CD 12 : 1 CD 30 : 4
 - o CD 31 : 3 CD 32 : 1 CD 34 : 4 CD 46 : 1
 - o CD 48 : 1 CD 65 : 1 CD 66 : 3 CD 81 : 2 CD 82 : 3Soit 28 clubs
 - o Les 2 clubs finalistes du CRC Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon en 2018
 - o Pour les années suivantes, ces 4 clubs seront ceux classés aux 4 premières places du CRC JP de la saison précédente.
- Ces 32 équipes seront réparties en 8 groupes sur le principe des zones géographiques établi.

- **6.2 Déroulement de la compétition**
 - o 1° Phase en groupes de 4
 - 2 journées (1° à 1 match et 2° à 2 matches)
 - En septembre selon un calendrier établi chaque année
 - o 2° Phase à élimination directe
 - 8 équipes (1 par groupe) sur un week-end (mi-octobre) avec ¼ de finale le samedi après-midi opposant un premier de groupe et un second de groupe (par tirage au sort) sans opposer deux clubs appartenant au même groupe, ½ finales et finale le dimanche.
- **6.3 Comité de pilotage**
 - o Identique à celui du CRC Open
 - o Une équipe restreinte, pour régler les cas d'urgence, est composée de Gilbert Marcon, Jean Paul Rigaud et Franck Clément.

- **6.4 Aide financière aux clubs**

Un système identique à celui proposé au CRC Open est mis en place.
Le coût moyen estimé par équipe sur la phase de groupes est 300,00 €, soit un budget de 9600€ pour cette phase de groupes.
Pour la phase finale, le coût est estimé à 1700€.
Soit un budget total de 11300€ pour le CRC Jeu Provençal

7 Budget global des CRC

- Recettes :
 - o 61000 x 1,50 = **91500 €**
- Dépenses

CRC	Phase de groupes	Phase finale
Open	44800 €	1700 €
Féminin	19200 €	1500 €
Vétérans	4800 €	1700 €
Jeu Provençal	9600 €	1700 €
Récompenses totales		3000 €

Soit un total de **88000 €**

8 Règlements intérieurs

- **8.1 Règlement intérieur du CRC vétérans**
Il figure en annexe
- **8.2 Règlement intérieur du CRC JP**
Il figure en annexe

9 Championnats régionaux individuels

La commission étudie un projet qui permette, dès 2019, de remplacer nos championnats territoriaux par un championnat régional.

Un tour de table fait apparaître que nous organisons actuellement des championnats territoriaux identiques c'est-à-dire, basés sur 32 équipes et sur une journée (ou 2 journées au JP) sauf :

- En triplettes jeunes (24 en MP et 16 en LR)
- En triplettes mixtes (n'existe pas en MP)

La mise en place du calendrier unique, en 2019, prévoyant une seule journée par championnat, nous oblige à baser nos divers championnats sur 32 équipes.

Malgré tout, le championnat triplettes seniors, qui qualifiera 8 équipes au championnat de France, peut difficilement se jouer à 32 équipes car les équipes seraient qualifiées au championnat de France en ayant gagné seulement une partie après les poules.

Un débat s'engage sur l'attribution du titre de champion régional Occitanie. La commission propose de ne plus attribuer ce titre et d'arrêter nos compétitions dès que le nombre d'équipes qualifiées au championnat de France sera atteint.

Par conséquent, nous pouvons baser le championnat triplettes seniors sur 64 équipes.

La répartition des équipes par département se fera sur la base de 14-18 adoptée au CRC (sauf au JP et en triplettes seniors) soit, pour un championnat à 32 équipes :

- 2 équipes par département
 - o 16 pour MP
 - o 10 pour LR
- Les 6 équipes restantes seraient attribuées au nombre de licenciés (1 supplémentaire par département)
 - o 2 pour MP (CD 31 et CD 81)
 - o 4 pour LR (CD 11, CD 30, CD 34 et CD 66)

	CD 09	CD 11	CD 12	CD 30	CD 31	CD 32	CD 34	CD 46	CD 48	CD 65	CD 66	CD 81	CD 82
Pétanque à 32 équipes	2	3	2	3	3	2	3	2	2	2	3	3	2
Pétanque à 64 équipes	4	6	5	6	5	4	7	4	4	4	5	5	5
JP à 32 équipes	2	3	2	3	3	2	3	2	2	2	3	2	3

Tous ces championnats débuteraient à 8 heures.

Un règlement intérieur de ces championnats est élaboré.

La séance est levée à 12 heures 30.

Tous les participants montrent leur satisfaction sur la convivialité des débats et le contenu.